MERCIER VAN LANSCHOT
Private Bank

Société de gestion: Van Lanschot Kempen Investment Management, S.A. de droit néerlandais

Gestionnaire financier: Mercier Van Lanschot, nom commercial de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge

Ce document est une communication publicitaire.

Euro Obligatiefonds

31-3-2025

Politique d'investissement

Le compartiment Euro Obligatiefonds vise à offrir aux actionnaires une exposition aux marchés obligataires grâce à une gestion active du portefeuille. Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou variable, ainsi que des options et des futures sur obligations. Ces instruments peuvent notamment être émis par des États souverains, des institutions supranationales, des autorités locales ou des institutions garanties par les autorités publiques et des entreprises. Les actionnaires du compartiment ne bénéficient ni d'une garantie ni de protection du capital. Le compartiment n'est pas géré en référence à un indice.

Portefeuille

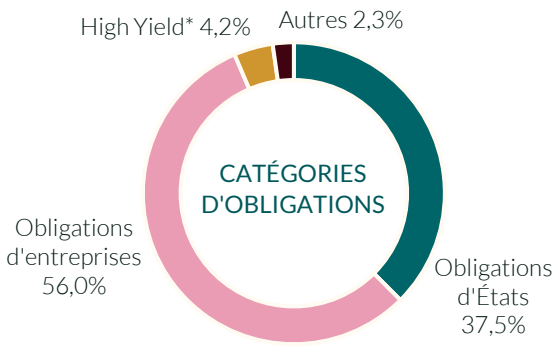

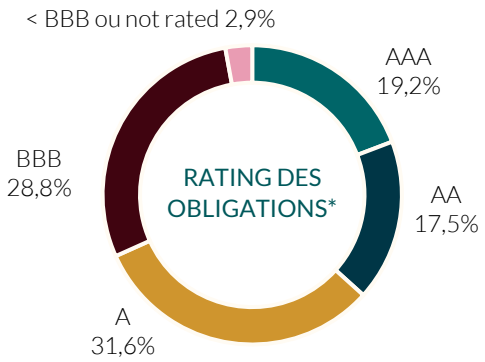

CALENDRIER D'ÉCHÉANCE PRÉVU

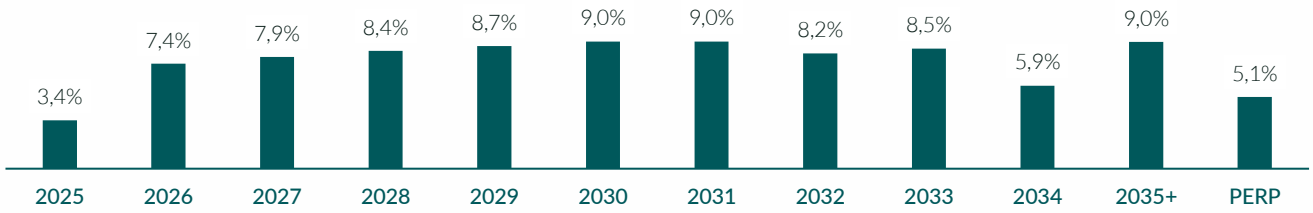

**Voir définitions à la page 4*

Commentaire du gestionnaire

Mars a été un mauvais mois pour les investisseurs obligataires. La hausse des taux d'intérêt à long terme a entraîné une baisse des cours des obligations. Les obligations d'État, la catégorie d'obligations la plus sensible aux taux d'intérêt, ont particulièrement perdu du terrain. Une nouvelle position a été prise ce mois-ci : une obligation nouvellement émise par l'assureur néerlandais NN Group. Une position a également été prise dans une obligation de l'entreprise immobilière allemande Vonovia. La durée (sensibilité aux taux d'intérêt) est restée stable autour de 5,5 ans. Le gestionnaire maintient le positionnement avec des contrats à terme qui misent sur l'élargissement de l'écart entre les taux d'intérêt allemands à dix ans et à deux ans. Cependant, le positionnement a été légèrement réduit.

Ceci est un exemple de l'application de la politique d'investissement. Le portefeuille peut être modifié à tout moment.

Rendement [1,2]

	YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Classe A	-0,8%	+1,9%	+6,2%	-12,9%	-2,1%	+3,1%	+3,1%	-2,3%	-0,3%	+1,0%	-1,7%	+9,7%	+1,6%	+9,6%	+1,5%	+3,9%	+3,1%

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Classe A	+6,1%	-0,4%	-0,8%	+4,1%	+6,9%	+3,4%	+7,5%	+5,9%	+5,7%

Performance annualisée			
3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
-0,9%	-0,7%	-0,9%	+3,1%

Graphique VNI [1,2]

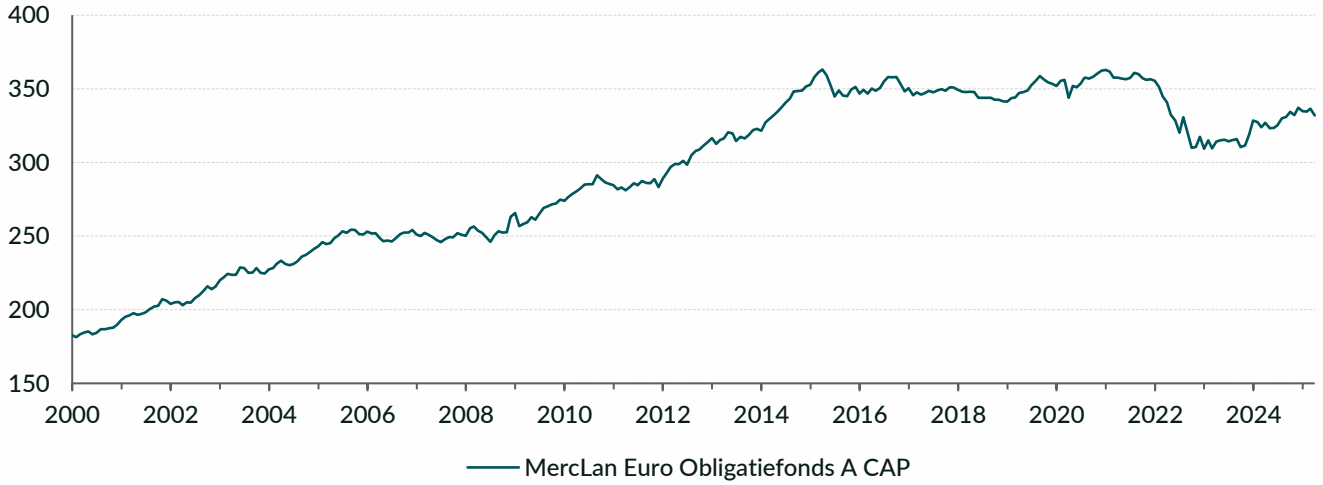

Transactions du mois dernier [3]

Achats

NN Group PERP	VGP 2031
Vonovia 2034	

Ventes

Augmentations

Diminutions

Indicateur de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

< Laag risico Hoog risico >

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez à un stade précoce et vous pouvez récupérer moins que prévu.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il montre quelle est la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou d'un manque de fonds pour le paiement. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les performances futures du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le compartiment sera exposé aux risques de marché, de rendement, d'inflation, de crédit et de variation de cours. Nous vous renvoyons à la section sur les risques dans le prospectus, pour un aperçu complet des risques de ce compartiment.

Caractéristiques techniques, VNI, Frais & Taxes

	A cap	A dis
ISIN	BE0142525329	BE6269801120
VNI (en €)	331,96	93,27
Souscription minimale	Aucune	Aucune
Calcul de la VNI	Quotidien	Quotidien
Frais courants[4]	0,54%	0,54%
Frais de gestion et autres frais d'admin. ou d'exploitation	0,53%	0,53%
Frais de transaction	0,01%	0,01%
TOB à la sortie	1,32% (max. €4.000)	Aucune
Précompte mobilier: -Dividende	Aucun	30%
-En cas de vente (plus-value partie à revenue fixe)	30%	Aucun

	Compartiment
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Frais de conversion	Aucun
Swing pricing[5]	Oui, max 5%
Encours	109,48m EUR
Durée	Illimitée
Date de création	1-3-1993

[4] Frais prélevés sur le compartiment au cours d'une année, y compris les frais de gestion.

[5] Un mécanisme qui permet au compartiment de faire supporter les frais des transactions découlant de souscriptions/ rachats importants par les investisseurs entrants et sortants. Ces frais sont directement intégrés dans la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants au lieu des investisseurs existants.

Politique ESG

La politique ESG du compartiment est conforme aux exigences de transparence de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 relatif aux informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques écologiques, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifique. Les stratégies de durabilité suivantes sont applicables:

- Filtrage basé sur les normes & exclusions (ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités/comportements controversés).
- Intégration ESG (s'assurer que les risques et opportunités liés à la durabilité sont suffisamment pris en compte dans les analyses et processus d'investissement).
- Approche best-in-class (encourager la durabilité en investissant la grande majorité des actifs de la partie actions dans des entreprises qui font partie des 50 % les plus performantes de l'industrie en matière de durabilité).

De plus, le portefeuille est géré dans le but de s'orienter vers une émission nette zéro en 2050.
Pour un aperçu complet de la politique ESG, nous vous renvoyons à l'annexe 2 jointe au prospectus. Veuillez prendre en compte toutes les caractéristiques ou objectifs de ce compartiment, tels que décrits dans le prospectus, avant de décider d'investir.

Service interne des plaintes & service de médiation

Toute plainte éventuelle doit être soumise par lettre recommandée à l'adresse suivante: Gestionnaire des Réclamations, Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen, ou par e-mail à l'adresse complaints@merciervanlanschot.be. Mercier Van Lanschot s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le client avant de prendre une décision. Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

Autres informations importantes

Euro Obligatiefonds est un compartiment de la sicav belge MercLan. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les bureaux de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.merciervanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeberg 3, 1000 Brussel. La VNI du compartiment est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo / De Tijd, ainsi que sur le site web de BEAMA. Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.

Cette communication ne contient pas de conseils ou de recherches en matière d'investissement, mais uniquement un résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date du factsheet mais sont susceptibles d'être modifiées à l'avenir. Vous trouverez des informations détaillées sur ce produit, ses conditions et les risques associés dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles à l'adresse:
www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds

Le résumé des droits de l'investisseur peut être consulté en français à l'adresse suivante :
www.merciervanlanschot.be/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx

[1] Source des données: Mercier Van Lanschot

[2] Il s'agit de chiffres de rendement annuels basés sur des données historiques qui ne garantissent en aucun cas des rendements futurs et peuvent être trompeurs. Le YTD est le rendement cumulé du 1er janvier de l'année en cours jusqu'à la date indiquée ci-dessus. Les rendements sont calculés sur une base cumulative pour les périodes inférieures à 1 an et sur une base actuarielle pour les périodes supérieures à 1 an. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Les rendements jusqu'en 2023 ont été obtenus dans des conditions qui ne sont plus applicables.

[3] Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.

Définitions:

- Qualité de crédit: La qualité de crédit de l'émetteur d'une obligation est la capacité de cet émetteur à répondre à ses obligations de remboursement. Pour évaluer la qualité de crédit, on fait souvent appel aux notations de crédit des agences de notation telles que Moody's et S&P. Les émetteurs ayant une haute qualité de crédit sont appelés émetteurs investment grade. Ils ont une notation supérieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (S&P). Les émetteurs d'obligations avec une faible qualité de crédit sont qualifiés de 'high yield'. Ils ont une notation inférieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (S&P).

- High Yield: Ces obligations ont une notation non-investment grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligations présente donc un risque de crédit plus élevé. En contrepartie, elles ont un risque de taux d'intérêt plus faible et un rendement attendu plus élevé.

- (PERP)etual: Une obligation qui, en principe, n'a pas de date d'échéance. De telles obligations ont généralement un caractère subordonné, ce qui leur confère un risque de crédit plus élevé. Ce type d'obligations prévoit souvent une ou plusieurs dates de call. Cela signifie que l'émetteur peut néanmoins décider de rembourser ces obligations de manière anticipée à ces dates.